

Ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom, spécialité réseaux

RNCP17469 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	326, 320
Formacode(s)	24252, 24246, 32062, 15099
Code(s) ROME	M1804, M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

INSTITUT MINES TELECOM - TELECOM SUDPARIS · SIRET : 18009202500055

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette certification a pour objectif de former des ingénieurs capables de concevoir, dimensionner, déployer, exploiter et administrer les réseaux de nouvelle génération caractérisés par la convergence des technologies et des services.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification a pour objectif premier de former des ingénieurs. Aussi, les compétences acquises à l'issue de cette certification se décomposent en compétences génériques propres à l'exercice du métier d'ingénieur et en compétences spécifiques à la spécialité réseaux.

Ces compétences génériques sont les suivantes :

- mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales ;
- avoir la connaissance et la compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité ;
- maîtriser des méthodes et des outils de l'ingénieur ;
- savoir communiquer par l'intermédiaire de présentations écrites et orales ;
- savoir s'intégrer dans une organisation, l'animer et la faire évoluer ;
- maîtriser les pratiques professionnelles en matière de travail en équipe, de communication et de conduite de projets ;
- connaître l'environnement de l'entreprise et ses contraintes et savoir prendre en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels ;
- travailler en contexte international ;
- respecter des valeurs sociétales et avoir le sens des responsabilités.

Les compétences spécifiques sont, quant à elles, les suivantes :

- concevoir, déployer et administrer des réseaux multi-niveaux (IP, MPLS, optique,...) et multiservices (voix, vidéo,...) ;
- définir, dimensionner et optimiser un réseau IP haut débit ;
- élaborer un business plan pour l'introduction d'un nouveau service IP ;

- conduire des études prospectives sur les technologies des réseaux à très haut débit ;
- connaître et pratiquer les technologies numériques, analogiques et radiofréquences ;
- connaître les règles de sécurité informatique et télécom, les techniques d'audit et de planification ;
- connaître l'environnement économique, juridique, organisationnel et sociétal des technologies de l'information ;
- Intégrer les problématiques humaines et sociétales dans la conception des systèmes, produits et services innovants.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les ingénieurs diplômés exerceront leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que les télécommunications, les entreprises de services du numérique (ESN), cabinets d'études et conseils, les services ingénierie et études techniques, les banques et assurances, le secteur public,...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le professionnel exerce son activité dans les services liés à l'ingénierie, les études et conseils techniques ; il pourra prétendre à des emplois liés à la recherche et au développement d'infrastructures réseaux, de systèmes d'information, de services dédiés, de logiciels applicatifs, notamment concernant les systèmes embarqués, les objets communicants, dans les environnements liés à l'industrie notamment.

Les métiers visés concernent la conception, le déploiement, la gestion d'architectures, de solutions techniques, de services pour les réseaux en particulier ceux de nouvelle génération.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 795 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 552
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Jury des Etudes qui comprend :

- - le directeur de l'école, président, ou par délégation le directeur adjoint de l'école;
- - le directeur du programme ingénieur de l'école;
- - le responsable de la formation d'ingénieur par l'apprentissage;
- - le responsable de la vie scolaire;
- - des représentants élus des enseignants-chercheurs désignés par le directeur de l'école;
- - des enseignants-chercheurs responsables d'enseignements de la formation, désignés par le directeur de l'école.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE composé de représentants d'employeurs et de salariés titulaires du titre à parité avec des enseignants de Télécom SudParis.

Décision confirmée par le Jury des Etudes de Télécom SudParis

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 017 €
Selon la branche	8 500 € – 11 128 €

Prise en charge	Branches concernées
10 017 €	Valeur par défaut · 207 branches
11 128 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE des Télécoms
11 033 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
9 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
8 762 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 500 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41155

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17469/>